

MAIRIE DE BAZINGHEN

- 62250 -

DEPARTEMENT
DU PAS DE CALAIS

ARRONDISSEMENT
DE BOULOGNE/MER

CANTON DE
MARQUISE

INFORMATIONS COMMUNALES JUIN 2012

LA « COMMUNE DE BAZINGHEN » EST A PRÉSENT SUR FACEBOOK. REJOIGNEZ NOTRE PAGE FACEBOOK DÈS MAINTENANT.

De même, si vous souhaitez prendre connaissance des prochaines manifestations associatives et communales, consulter les derniers bulletins d'informations communales, éditer les plans des sentiers de randonnée, avoir des informations sur l'école, connaître les horaires d'ouverture de la bibliothèque, consulter le tarif de location de la salle communale, ayez le réflexe www.bazinghen.fr, et mettez cette adresse dans vos favoris.

DÉCISIONS DES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX :

- LE 29 FEVRIER 2012

- Convention pour la mise à disposition du personnel communal auprès des associations communales,
- Bien en état d'abandon manifeste : choix du cabinet en charge d'établir le diagnostic technique,
- Travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques et rénovation de l'éclairage public du 35 au 546 rue de la fontaine : décision de la commission d'appel d'offre à entériner,
- Ligne de trésorerie pour les travaux : choix de l'établissement bancaire,
- Ouverture d'une régie de recettes pour la vente lors des prochaines brocantes des livres démodés de la bibliothèque municipale,
- Rachat de deux échelles et d'une tronçonneuse à notre employé communal,
- Mise à disposition ou location de la salle communale à la coopérative scolaire du RPI dans le cadre de la Zumba chaque lundi de 19h15 à 20h15,
- Rapport d'activités 2008, 2009 et 2010 de la Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps,
- Avis sur le SAGE du Boulonnais.

- LE 12 AVRIL 2012 :

- Participation à la ville de Saint Martin Boulogne pour l'achat de livres scolaires aux élèves fréquentant le lycée Giroux-Sannier,
- Déplacement des limites d'agglomération,
- Mise en réseau des bibliothèques : Approbation de la charte du réseau, du règlement intérieur et du fonds de concours,
- Vote des comptes administratifs 2011, des comptes de gestion 2011, et affectation des résultats (budget principal et budget Estaminet),
- Vote des subventions 2012 aux associations,
- Vote des taux d'imposition 2012,
- Votes des budgets primitifs 2012 (budget principal et budget Estaminet),
- Constitution de la commission Urbanisme.

Le conseil municipal du 12 avril 2012 a été consacré aux votes des comptes administratifs 2011 et des budgets primitifs 2012 sur lesquels la commission des finances s'est penchée le 5 avril 2012. Les conseillers municipaux ont voté à l'unanimité :

- un excédent brut 2011 de **58 344.50** € pour l'ensemble des budgets (commune et Estaminet),
- une section de fonctionnement à hauteur de **277 000** € pour le budget primitif 2012,
- une section d'investissement pour le Budget Primitif 2012 à **274 000** €.

Compte tenu de l'augmentation des bases des valeurs locatives à l'échelle nationale à un taux de 1.8%, je n'ai proposé aucune augmentation des taux d'imposition sur les 4 taxes.

Le Conseil Municipal a reconduit le taux des quatre taxes directes locales arrêté comme suit :

Intitulés	Taux 2012
Taxe d'Habitation	19.24 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	10.35 %
Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties	25.07 %
C.F.E.	17.53 %

La Commission des Finances lors de sa réunion du 5 avril 2012, a examiné les dossiers de demande de subvention et a émis l'attribution de subventions aux associations suivantes :

Intitulé	Montant en €
Association Sportive du collège Jean Rostand	50
Association Sportive du collège Saint Martin	50
Association Le Bazing (participation aux cadeaux de Noël des enfants)	550
Association Club de l'Age d'Or	350
Association Comité des fêtes de Bazinghen	850 (Colis des anciens) + 350 (Convention)
Association Ligue contre le cancer	152
Association Marquise Athlétisme	50
Association Actishop	50
Association Triathlon (Guillaume BRUNIN)	Bon pour un repas à l'Estaminet de 20 € + une coupe
Total	2 472

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a accepté à l'unanimité le versement des subventions comme repris ci-dessus.

NB : Les membres du centre communal d'action sociale se sont également réunis pour voter le compte administratif 2011 arrêté à 1 533.19 € d'excédent. Cet excédent a été reporté au budget primitif 2012 en section de fonctionnement.

- LE 30 MAI 2012 :

- Convention avec la commune de Wissant pour le centre de loisirs 2012,
- Avenant n°1 au marché « Effacement des réseaux électriques, téléphoniques et rénovation du réseau d'éclairage public - rue de la fontaine » pour **travaux de sécurité sur virage du Bail** avec suppression d'un support béton ERDF et enfouissement de 40 mètres de réseaux,
- Valorisations des certificats d'énergie

Les délibérations citées sont sur les panneaux d'affichage situés à l'extérieur et à l'intérieur de la mairie.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Article et photo de la Voix du Nord du 9 mai 2012 par Olivier MERLIN :



Les Anglais Edouard Keymer et Fenella Keymer, neveu et petite-nièce du soldat de la Royal air Force, hier à Bazinghen.

Le 22 août 1940, l'aviateur anglais Mickaël Keymer était abattu par un pilote allemand à quelques mètres au-dessus du sol de Bazinghen. Hier, à l'occasion du 8 mai, une cérémonie a réuni le neveu et la petite-nièce du héros mort à seulement 24 ans.

Des sanglots dans la voix. Lorsque Edouard Keymer parle de son aïeul, Mickaël, c'est comme s'il l'avait connu. Comme s'il se remémorait seconde par seconde le scénario du drame. À ses côtés, sa fille, Fenella, acquiesce. Ils n'ont pourtant jamais rencontré le sergent Keymer mort le 22 août 1940 à bord de son avion de la Royal air Force (RAF).

« Il illustre tellement bien cette génération de jeunes qui ont donné leur vie pour un idéal », confie Edouard, neveu du soldat tué. Avec sa fille, il a tenu à faire le déplacement d'Angleterre, hier, pour être auprès des habitants de Bazinghen. Chaque 8 mai, le maire, Raphaël Delattre, cite les morts pour la France gravés dans la pierre du monument implanté près de l'église. Et n'oublie jamais de rappeler le comportement héroïque du Britannique dont la tombe se trouve juste à côté, fleurie à l'année.

Un piège tendu par les Allemands

Ce jour funeste d'août 1940, le temps est maussade sur le détroit du Pas-de-Calais (*). Cela n'empêche pas les raids des armées anglaises et allemandes. Le sergent Keymer, affecté au 65^e escadron de la RAF, est aux commandes d'un Spitfire prêt à bombarder les positions allemandes. Deux jours plus tôt, il écrit à sa soeur pour lui témoigner de « l'âpreté des combats » et lui demande une chose : ne rien dire à leur mère. Le jour de la mission, vers 17 h, les avions anglais doivent décoller car des éléments de la Luftwaffe sont attendus sur les côtes britanniques.

Au-dessus de la Pointe aux oies, Michaël Keymer prend en chasse un aéronef allemand, le touche à plusieurs reprises. L'engagement se poursuit le long de la vallée de la Slack. Il est rapide, violent... mais presque trop facile pour l'aviateur anglais. C'est un piège car pendant ce temps, le maréchal Göring assiste à la scène, du côté de Marquise et tente de se faire persuader de l'efficacité de la Luftwaffe en attaque. Le Messerschmidt allemand se retourne soudain, ouvre le feu sur le Spitfire qui se retrouve coupé à l'arrière. Il tombe dans le hameau de Colinthun. Le soldat a les jambes fracturées. Un officier de santé allemand arrive. Plutôt que de le soigner, il le tue. Une tombe est alors creusée avec ordre d'enterrer le jeune homme sur place, ce qui est assez rare. Pendant longtemps, les Allemands ont fait croire qu'il s'agissait d'un soldat canadien. Un détail qui n'a jamais empêché la population d'entretenir dignement la sépulture.

« Je suis frappé de voir ce village réuni aujourd'hui pour commémorer ses soldats morts et mon aïeul. C'est touchant », ajoute Edouard Keymer. Avant la sonnerie aux morts, deux enfants ont fleuri la tombe. Une façon de passer le flambeau pour perpétuer le souvenir d'un homme dont les Bazinghinois sont si fiers. •

(* Les détails historiques de l'article sont tirés du livre de Marcel Evrard et Daniel Leunens « Bazinghen ».

LES RENDEZ VOUS DE L'ÉTÉ

Dans le cadre des rendez vous de l'été organisés par la Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps, l'association Chat Pitre du Chat Mot, Présidée par Aurore DAVID, propose une escapade sur Bazinghen :

Les lundis 9 et 23 juillet 2012 à 9h30
Réservation obligatoire à l'office de tourisme
Place de la Mairie – 62179 WISSANT ou au 03.21.824.800
Durée : 2 heures
Gratuit

Il s'agit d'une randonnée guidée et contée (circuit d'environ 4 km) pour découvrir la « Sentinelle de la vallée de la Slack » et ses hameaux. Vous serez guidé sur les traces du passé, des celtes à nos jours. Vous découvrirez des paysages, des légendes. Des champs au marais, les histoires se faufleront jusqu'à vos oreilles.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque sera ouverte tout l'été aux horaires suivants: le **mercredi de 17 H à 19 H** et le **vendredi de 16H45 à 18H45**.

Nouveauté : à partir du mois de juillet, la bibliothèque vous proposera le prêt de CD

Depuis la mise en réseau des bibliothèques de la Terre des 2 Caps, vous pouvez consulter la disponibilité des livres sur le portail : www.biblio2caps.fr . Vous pouvez également consulter le site pour vous tenir informé des animations culturelles proposées par les bibliothèques.

Commune de Bazinghen - 20 impasse de la mairie - 62250 BAZINGHEN
 Tél/fax : 03.21.92.93.00

Email : bazinghen.mairie@wanadoo.fr / site internet : www.bazinghen.fr / Facebook : Commune de Bazinghen

Article et photo de la Voix du Nord du 19 mai 2012 :

Aurore David a conté des histoires merveilleuses et mystérieuses.



Très attentifs et réceptifs, les enfants ont adoré passé un moment avec la conteuse.

En partenariat avec la bibliothèque, la conteuse Aurore David a animé « l'heure du conte » dans le jardin de la mairie, et tenu en haleine son jeune auditoire avec des histoires ayant pour thème les pirates et contes de la mer. La séance commence par la découverte de sons comme la corne de brume, puis viennent les percussions avec « Le tambour de l'océan ».

Les enfants sont attentifs. Ensuite, Aurore ouvre les volets de son castelet et l'histoire prend vie au gré des illustrations. C'est la technique du kamishibai ou « pièce de théâtre sur papier ». D'origine japonaise, le principe en est simple : des planches illustrées défilent dans un castelet, le texte lu par la narratrice se trouve au verso de chaque image. Parfois, le passage de l'illustration se fait lentement en deux ou trois étapes pour créer du suspense, parfois rapidement, créant un effet de surprise. Les enfants sont très réceptifs et ravis. D'autant qu'Aurore enchaîne avec la lecture du livre « La fiancée de Barbe Noire » avec force gestes, intonations et vociférations. Un vrai spectacle.

VIE ASSOCIATIVE

- Le Bazing

- **Sortie pédestre chaque 2^{ème} dimanche du mois** – Le point de rendez vous est donné place de la mairie à 8h30. Une destination différente est proposée chaque mois par Mr Jean Luc BACLEZ, Président de l'association.
Le stationnement des véhicules des randonneurs se fait de préférence sur le parking à l'entrée du village, près des terrains de pétanque.
- **Le vendredi 13 juillet 2012** : fête de la bastille,
- **Les 27 et 28 octobre 2012** : fête des cucurbitacées.

- Le Comité des fêtes de Bazingenhen

Braderie brocante du 13 mai 2012.

Article et photo de la Voix du Nord 17 mai 2012 :



Le soleil s'était invité à la manifestation, ce qui n'a pas été pour déplaire aux exposants.

Avancée au 13 mai, la brocante s'est déroulée sous un beau soleil printanier. « C'est ce que nous avions demandé » déclare dans un sourire Guy Gressier, président du comité des fêtes. Une quarantaine d'exposants étaient présents dont une vingtaine d'habitants du village.

Les vendeurs d'un jour ont étalé leurs marchandises le long des jolies ruelles : bibelots, vieux livres, vêtements d'hier et d'aujourd'hui, jouets, vaisselle, disques... pour le plus grand plaisir des chineurs. Une manifestation regroupant braderie, brocante et ball-trap est d'ores et déjà prévue le 22 juillet au Marais.

➤ **Le dimanche 22 juillet 2012 : braderie, brocante, ball trap.**

Bulletin d'inscription sur www.bazinghen.fr, en bas de la page actualités ou les mardis et vendredis en mairie de 16h à 19h.

Animation musicale offerte par la Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps : concert pop folk par le groupe Acoust'x. Ambiance paisible assurée.

- Le Club de l'Age d'Or

- Le Club de l'âge d'or se retrouve à la salle communale le 3^{ème} mercredi après-midi de chaque mois. Si vous souhaitez rejoindre ces personnes (à partir de 55 ans) ou prendre des renseignements sur les activités proposées, je vous invite à contacter Mr Francis PRÉVOST, Président, au 03.21.92.87.75.

MAISONS FLEURIES

Dans le cadre de la campagne « Fleurir le Pas de Calais », l'Agence de Développement et de Réservation Touristiques organise, comme chaque année, le concours des maisons fleuries. Les personnes souhaitant participer peuvent retirer un dossier en mairie sachant que le retour des fiches d'inscription doit se faire avant **le 3 septembre 2012**.

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX DU 35 AU 546 RUE DE LA FONTAINE

Article et photo de la Voix du Nord du 7 mai 2012 :



Raphaël Delattre, maire, a provoqué une réunion de chantier à la mairie concernant les travaux engagés rue de la Fontaine. Les représentants des entreprises intervenantes et de la Fédération départementale de l'énergie (FDE) ont planifié le calendrier d'exécution des travaux, ces derniers devant être terminés le 15 juin.

Les travaux se rapportent à l'enfouissement des réseaux sur une portion de 625 mètres bordée par seize habitations, dont neuf d'entre elles vont également pouvoir disposer d'un renforcement de leur pression d'eau. La réfection totale de la rue en enrobés sera ensuite réalisée par le conseil général.

Dix-huit candélabres

L'éclairage public va être aligné sur l'existant avec la pose de dix-huit candélabres ayant le même cachet que ceux du secteur de la mairie. Le nouvel éclairage de la rue de la Fontaine va diffuser une lumière blanche avec un système de régulation de tension permettant une économie de 40 % de la consommation. Nul doute que l'éclairage adapté au style du village va être un atout supplémentaire de valorisation du site.

Dernières informations :

Les travaux ont commencé le 9 avril 2012, et se poursuivront jusque fin juillet, date de livraison des candélabres. Les réunions de chantier se déroulent chaque mardi matin en présence des entreprises et du maître d'œuvre.

Conformément à l'arrêté de voirie du 5 avril 2012, la circulation reste interdite à l'endroit des travaux, sauf pour les riverains.

Le conseil municipal réuni en séance le 30 mai a validé des **travaux de sécurité sur virage du Bail** avec la suppression du poteau béton et l'enfouissement de 40 mètres de réseaux. Ces travaux seront réalisés en août, dès réception de l'autorisation d'ERDF.

Enfin le conseil général devrait intervenir en septembre pour le reprofilage de la montée du village. Les travaux seraient estimés à 2 mois.

DERNIERS TRAVAUX COMMUNAUX

Isolation des combles de la mairie et de la salle communale.



Terrains de pétanque



Le conseil municipal réuni en séance le 2 décembre 2010 a décidé la création de 2 terrains de pétanque au fond du parking du village. Les travaux de terrassement ont été réalisés par l'entreprise David POURRE. Les aménagements divers (clôtures, barrières, semis, plantations, etc...) ont été faits en régie par notre adjoint technique, Mr Bernard DELEU.

Ces deux terrains de pétanque sont à la disposition des administrés de la commune, ainsi qu'une table pique nique et un coin pelouse.

ECOLE DE LA HAUTE TERRE

Nous devons rester mobilisés et attentifs aux effectifs de notre RPI. C'est pourquoi, si vos enfants sont en âge d'intégrer l'école, je vous invite à vous rapprocher de Mme Marie DECROOCQ, directrice du RPI au **03.21.92.93.17**, de préférence le mardi, jour de la décharge administrative.

Je rappelle la **gratuité** de l'école primaire communale. De plus, il existe un ramassage scolaire, une garderie le matin et le soir (0.30 € le ¼ d'heure) ainsi qu'une cantine dans chaque commune (**3.20 € le repas**).

Les activités du RPI Audinghen Bazinghen

Cours de Zumba à la salle communale de Bazinghen : chaque **lundi, 2 créneaux horaires vous sont proposés : de 18h30 à 19h15 et de 19h30 à 20h15**, sauf pendant les grandes vacances scolaires. Durée : 45 minutes. Participation demandée : **3 € / personne**. Places limitées. Reprise des cours : le **10 septembre 2012**.

Dimanche 1^{er} juillet 2012 : Kermesse des écoles à Audinghen. Programme de la journée :

- 11h : spectacle des élèves,
- 15h : distribution des prix,
- Jeux divers pour enfants et adultes,
- Restauration le midi uniquement
- 18h : fin

Menu adulte : saucisse-frite ou merguez-frites + tarte : 8 €

Menu enfant : saucisse ou merguez + frites + tarte : 6 €

Les parents d'élèves du RPI remercient sincèrement les administrés de la commune pour leur accueil chaleureux et leur participation tout au long de cette année scolaire.

AVIS AUX PROPRIETAIRES FONCIERS

Les propriétaires fonciers sont informés que Monsieur Dimitri HUMIERE, agent du cadastre sera de passage sur la commune au cours des mois de juillet 2012 à septembre 2012 afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral.

Dans ce cadre, il sera amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés. Un avis correspondant est affiché en mairie aux lieux accoutumés.

PASSEPORT

Pour rappel, les passeports biométriques se font en mairie de Marquise, et uniquement sur rendez vous. Les horaires d'ouverture du service sont du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h, sauf le mercredi et le samedi. Attention : votre carte nationale d'identité doit être valide pour faire la demande de passeport. Contact : Mme Sabrina WARMEL 03.21.10.65.60.

CENTRE DE LOISIRS 2012

Le conseil municipal réuni en séance le 30 mai 2012 a souhaité renouveler la convention avec la commune de Wissant afin de permettre l'accueil des enfants de la commune de 3 à 13 ans dans le cadre du centre de loisirs d'été.

Celui ci fonctionnera **du lundi 9 juillet au vendredi 3 août 2012 inclus de 9h30 à 17h00** avec un transport en bus le matin et le soir.

La participation de la commune s'élèvera à environ 11.50 € par jour et par enfant, et la participation des familles est arrêtée à :

- Enfant allocataire CAF 23 € / semaine
- Enfant non allocataire 29 € / semaine.

Les familles concernées ont reçu une information en boîte aux lettres le 31 mai 2012.

MÉDAILLE DU TRAVAIL

Les salariés du secteur privé peuvent, sous conditions, recevoir la médaille d'honneur du travail en récompense de leur ancienneté de service et de la qualité des initiatives prises dans leur travail. Les services pris en compte pour la détermination de l'ancienneté des candidats à la médaille peuvent avoir été effectués chez un nombre illimité d'employeurs. La médaille d'honneur du travail comprend 4 échelons qui dépend de la durée d'ancienneté : Médaille d'argent : 20 ans, médaille de vermeil : 30 ans, médaille d'or : 35 ans, grande médaille d'or : 40 ans.

Le salarié souhaitant faire une demande doit constituer un dossier à retirer en mairie. Les dates limites du dépôt des dossiers sont fixées au 1er mai pour la promotion du 14 juillet, et au 15 octobre pour la promotion du 1er janvier. Merci de déposer vos demandes 15 jours avant ces dates limites.

La médaille d'honneur du travail est décernée par arrêté du ministre du travail ou, sur délégation, du préfet à l'occasion des 1er janvier et 14 juillet de chaque année.

LA MARINE NATIONALE RECRUTE

Vous avez entre 17 et 29 ans, d'un niveau troisième à BAC + 5
La Marine Nationale vous propose pour 2012 plus de 3 000 emplois
dans 34 spécialités différentes :

Techniques maritimes, Mécanique, Electrotechnique/Electronique, Opérations aéronautiques,
Administration, Métiers de bouche, Fusillier marin, Sécurité, Marin pompier,
Plongeur démineur

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au :

CIRFA MARINE LILLE
47, rue Jacquemars Gielée – BP 81 338
59015 LILLE Cedex

Téléphone : 03.20.57.63.46 – Télécopie : 03.20.63.92.28

Adresse mail : cirfa.lille@marine.defense.gouv.fr

Adresse internet : <http://www.etremarin.fr/>

Commune de Bazinghen - 20 impasse de la mairie - 62250 BAZINGHEN

Tél/fax : 03.21.92.93.00

Email : bazinghen.mairie@wanadoo.fr / site internet : www.bazinghen.fr / Facebook : Commune de Bazinghen

L'ARMÉE DE L'AIR RECRUTE

L'armée de l'air offre plus de 50 métiers aux jeunes de nationalité française, d'un niveau 3^{ème} à BAC+5 et âgés de moins de 30 ans. Dans tous les cas, le nouvel engagé reçoit une formation spécifique adaptée au niveau d'entrée et aux qualifications requises.

Permanences Armée de l'air :
uniquement sur rendez vous au 03.59.00.42.60
CIO – 58, rue de Joinville – 62200 BOULOGNE SUR MER

Adresse mail : cirfa.lille@recrutement.air.defense.gouv.fr
Site internet : www.air-touteunearmee.fr

G.P.S. ADMINISTRATION : 03.21.216.216.

Le Conseil Général du Pas de Calais vient de lancer le GPS administration (Guidage Personnalisé des Sollicitations) par analogie avec le GPS automobile ! Désormais, en appelant le 03.21.216.216, les usagers obtiennent des réponses à toutes leurs questions concernant le service public. Ce sont de « vrais » interlocuteurs qui informent et orientent vers le bon service. Unique en France, ce concept devrait forcément resserrer les liens entre le département et ses habitants. A suivre.

RADAR PÉDAGOGIQUE

A la demande de la commune, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, a mis à disposition temporairement au lieu dit l'Abbaye, un radar pédagogique du 20 juin au 4 juillet 2012. Celui-ci permet notamment de mesurer la vitesse des automobilistes et d'informer immédiatement ces derniers de leur vitesse réelle constatée. L'objectif de la mise en place de cet appareil est de sensibiliser les conducteurs sur le dépassement de la vitesse autorisée dans cette zone répertoriée sensible, voire dangereuse. A terme, les données recueillies pourraient éventuellement apporter des modifications ou projeter des aménagements (zone agglomération, ralentisseur de vitesse, radar pédagogique permanent,)

LES DERNIÈRES NAISSANCES

- Romane JUBARU, née le 6 juin 2012, fille de Lucie BRIETZ et François JUBARU, domiciliés 1120, rue de la fontaine, maison n°11.

CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS CANINES DE LA POSTE

Recrudescence des agressions canines Protégeons nos facteurs !

Les morsures de chiens sont la 2^e cause d'accidents du travail des facteurs et des factrices du Pas-de-Calais. **En 2011, les agressions canines dans le département ont en effet représenté 18 % des accidents du travail chez les facteurs.** La Poste attache une attention toute particulière à ce que ses agents puissent exercer leur métier en toute sécurité et tient à rappeler que le défaut de surveillance d'un chien entraînant une incapacité de travail est un délit puni par la loi*. Le propriétaire est responsable du dommage que l'animal a causé, qu'il soit sous sa garde, égaré ou échappé**.

Pour faciliter la remise du courrier et permettre à nos facteurs d'éviter les morsures de chien, votre boîte doit se situer à l'entrée de votre propriété, c'est-à-dire en bordure de voie. Ce type d'implantation rend ainsi votre boîte aux lettres plus accessible.

Merci de nous aider à protéger nos facteurs !

* article R622-2 du code pénal

** article 1385 du code civil



Exemples de boîtes aux lettres en bordure de voie publique

MAIRIE

La mairie sera fermée du **4 août 2012 au 25 août 2012** inclus pour congés annuels.
Prochaine permanence de mairie : **le mardi 28 août 2012.**

La permanence de la mairie se tient le **mardi et le vendredi de 16h à 19h**. Vous pouvez joindre le secrétariat de mairie au 03.21.92.93.00 le mardi toute la journée, le mercredi matin, le jeudi matin et le vendredi après midi. **En cas d'urgence**, vous pouvez joindre Mr Raphaël DELATTRE, maire au 06.74.95.20.47 ou Edith PIERRU, secrétaire de mairie au 06.76.26.00.09.

Le Maire,
Raphaël DELATTRE

Commune de Bazinghen - 20 impasse de la mairie - 62250 BAZINGHEN
Tél/fax : 03.21.92.93.00

Email : bazinghen.mairie@wanadoo.fr / site internet : www.bazinghen.fr / Facebook : Commune de Bazinghen